

Colmar, le 4 juin 2018

## SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Une séance plénière du Conseil municipal des enfants, présidée par **Gilbert Meyer**, Maire de Colmar, se déroulera le :

Samedi 9 juin 2018 de 14h30 à 16h  
Salle du Conseil municipal  
Hôtel de Ville de Colmar  
5<sup>e</sup> étage – entrée place de la mairie

*Les journalistes sont cordialement invités à participer à l'événement*

Le Conseil municipal des enfants a été créé par la Ville de Colmar il y a 21 ans et est composé de 49 jeunes conseillers élus pour deux ans au sein des classes de CM1 des écoles élémentaires de la ville.

Son objectif est avant tout pédagogique puisqu'il constitue une instance d'apprentissage pratique de la démocratie représentative et de ses rouages. Répartis au sein de quatre commissions, les conseillers juniors proposent, décident et mettent en œuvre des projets d'intérêt général.

### CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
[lucie.hamon@colmar.fr](mailto:lucie.hamon@colmar.fr)